



Vente d'un bien immobilier

Par **laetitof**, le **08/01/2008** à **10:59**

Bonjour a tous,rnrnj'ai besoin d'une aide juridque.rnrnJe vends actuellement une maison par l'intermediaire d'agences immobilieres et de sites de particuliers a particuliers. J'ai signe des mandats sans exclusivite avec ces agences.rnIl y a quelques jours, une personne m'a contacte et a fait une offre interessante pour l'achat de mon bien. Le probleme, c'est que cette personne avait deja visite ma maison par l'intermediaire d'une agence, avec laquelle est a signe un bon de visite, mais frais d'agence compris, la maison etait au dessus de ses moyens. Elle a ensuite vu mon bien une nouvelle fois sur un site de particuliers a particuliers (et donc sans frais d'agence) et cette fois, le tarif lui convient.rnrnMa question est donc la suivante:rnAi-je le droit de lui vendre la maison sans risquer de devoir quelque chose a l'agence avec laquelle cette personne avait au prealable visiter ma maison?rnrnMerci par avance pour votre aide.